

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

**SÉANCE DU 12 MARS 2018**

❧❧❧

**Etaient présents :**

M. Daniel LACRAMPE, Premier Adjoint, Président,  
M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA, M. Pierre SERENA,  
M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Denise MICHAUT,  
M. Clément SERVAT, Adjoints,  
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, Mme Aracéli ETCHENIQUE,  
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,  
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,  
M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO,  
M. Patrick MAILLET, Conseillers Municipaux.

**Etaient représentés :**

Mme Dominique FOIX donne pouvoir à M. Clément SERVAT.  
Mme Rosine CARDON donne pouvoir à Mme Ing-On TORCAL.  
M. Didier CASTERES part à 19 heures et donne pouvoir à Mme Maïté POTIN.  
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES part à 20 h 20 et donne pouvoir à M. David CORBIN.  
M. Jacques NAYA part à 20 h 20 et donne pouvoir à M. Jean-Jacques DALL'ACQUA.  
Mme Patricia PROHASKA part à 20 h 35 et donne pouvoir à Mme Denise MICHAUT.  
M. André VIGNOT donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.  
M. Francis MARQUES donne pouvoir à M. Pierre SERENA.  
Mme Aurélie GIRAUDON part à 20 heures et donne pouvoir à M. Robert BAREILLE.

**Etaient absents excusés :**

Monsieur Hervé LUCBEREILH, Maire,  
Mme Valérie SARTOLOU, Conseillère Municipale,  
Mme Carine NAVARRO, Conseillère Municipale.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 30

Monsieur Pierre SERENA a été désigné Secrétaire de séance.

❧❧❧

**17 - RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS  
D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – ANNEE 2016**

Monsieur André LABARTHE expose que le Conseil Communautaire du Haut-Béarn, lors de sa séance du 9 novembre 2017, a adopté le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif de l'ex-Communauté de Communes de la Vallée de Barétous ainsi que celui de l'ex-Communauté de Communes du Piémont Oloronais pour l'année 2016.

214 abonnés ANC se comptent sur le territoire oloronais.

Il convient de présenter en Conseil Municipal ce rapport public dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**,

- **PREND ACTE** du présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 12 mars 2018.  
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 20/03/2018



Pour le Maire absent,  
Le Premier Adjoint,



Daniel LACRAMPE



Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 19/03/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 19/03/2018